CAP 2022

OU COMMENT DENONCER L'ARBITRAIRE D'UNE DECISION ?

Le **syndicat *FOCD31* tient à féliciter tous ses collègues C, B, A promus en avancement de grade et promotion interne.**
En revanche le syndicat ne peut **s'empêcher de penser à tous les exclus** de la **CAP 2022**, à qui tant de **promesses avaient été faites**.

Les règles statutaires sont ce qu'elles sont, mais leur interprétation peut être **trop discriminante** ?

Le projet dit « ***Reconnaissance*** » qui était censé **reconnaitre les agents** et les **valoriser** est un **FLOP très bien orchestré**.

Nous ne nous étions pas trompé. Nous **n'avons ni validé ni reconnu ce projet** lors du Comité Technique du 6 avril 2022, ayant **refusé de participer à cette hypocrisie**. Nous avons dénoncé bien avant **les Lignes Directrice de Gestion** (LDG c'est-à-dire les critères des entretiens professionnels ainsi que ceux de l'avancement de grades et des promotions internes). Nous n'avons pas participé à leur négociation, et **seuls l'administration et l'exécutif ont validé ces LDG**.

Comme vous avez pu le constater en promotion interne, c'est une chaine décisionnelle qui part des directeurs, DGD, et au bout au DGS à qui revient la décision finale.
FOCD31 dénonce ce nouveau processus d'avancement de grade et de promotions internes, issu du projet dit « ***Reconnaissance*** ».
FOCD31 dénonce également le communiqué du DGS du 24 novembre 2022, qui précise qu'en matière d'avancement de grade, **l'ordre de classement a été respecté, ce qui est FAUX** !
Par contre chers collègues, il est impératif de suivre l'ordre, tel que prévu par la Réglementation sinon les **décisions prises sont attaquables**.

FOCD31 demande une clause de **revoyure immédiate pour les LDG** pour préparer d'ores et déjà la CAP de 2023.

En son temps, le **précèdent chargé du personnel** nous avait affirmé que des **pré CAP** seraient organisées avec les organisations syndicales et l'administration. Tout ce qui peut être intéressant en matière de véritable déroulement de carrière pour les agents de catégorie C,B,A, semble tombé aux oubliettes.

LOIN DE NOUS DEMORALISER, CES INJUSTICES NOUS GALVANISENT
***FOCD31* CONTINUERA A DEFENDRE LES AGENTS ET LEUR CARRIERE !**

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !